



Communiqué de la Ville de Nanterre suite à la fermeture par ADOMA de la salle de prières du foyer des Sorbiers, au Chemin de l'île.

La ville de Nanterre tient à faire savoir que la fermeture de la salle de prières du foyer des Sorbiers dans le quartier du Chemin de l'île à Nanterre, a été prise unilatéralement par la société ADOMA, propriétaire de cette salle, le jeudi 12 mars. La Mairie de Nanterre n'a pas été informée de cette décision.

Aujourd'hui, ADOMA nous fait savoir que toutes les salles gérées par ce bailleur ont été fermées pour s'associer aux dispositions sanitaires de lutte contre la propagation du Coronavirus. Cette fermeture est temporaire.

Dans ces conditions, l'appel à une prière de rue par l'association utilisatrice de cette salle, ce vendredi 13 mars devant la mairie de Nanterre est totalement incompréhensible.

La ville de Nanterre s'étonne d'autant plus de cette initiative qu'aujourd'hui même, le Conseil Français du Culte Musulman appelle à la suspension de la prière du vendredi dans toutes les mosquées de France, et qu'à Nanterre, les trois mosquées en activité ont décidé d'annuler la prière du vendredi, afin de s'associer à la mobilisation générale contre l'épidémie.

Nanterre, le 13 mars 2020